

04.10.2007 – 14:11 Uhr

Former des apprenti(e)s est rentable, mais il manque tout de même des places d'apprentissage - Il faut mieux soutenir les entreprises formatrices !

Berne (ots) -

L'étude du centre de recherche sur l'économie de l'éducation de l'Université de Berne (« Coûts et bénéfices de la formation des apprentis pour les entreprises suisses ») présentée aujourd'hui par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) confirme ce que tout le monde savait depuis 2003 : former des apprenti(e)s est rentable pour les deux tiers des entreprises. Malgré cela, il manque toujours plus de 5000 places d'apprentissage, même dans les métiers où la formation rapporte plus qu'elle ne coûte.

Les mécanismes du marché s'avèrent donc inefficaces en matière d'offre de places de formation. Il faut donc renforcer les incitations pour soutenir les entreprises formatrices et pénaliser celles qui ne forment pas. L'Union syndicale suisse (USS) mise en premier lieu sur les fonds cantonaux pour la formation professionnelle, qui permettent de répartir les frais de formation entre toutes les entreprises. Plusieurs cantons (FR, GE, NE, VS et JU) ont déjà adopté ce modèle avec succès et des discussions sont en cours dans les cantons de VD et ZH (révision des lois cantonales sur la formation professionnelle) et BS (initiative populaire). Malheureusement, le parlement du canton de SG vient de refuser de créer un tel fond.

L'étude de l'OFFT confirme en outre que former des apprenti(e)s n'est pas rentable pour une entreprise sur trois. Des incitations sont donc nécessaires pour soutenir les entreprises formatrices de ces branches. L'étude montre aussi que les apprentissages destinés aux jeunes les plus faibles sont aussi les plus coûteuses. Là encore, des mesures particulières, en particulier un meilleur accompagnement, sont nécessaires pour soutenir les entreprises qui offrent ces formations.

Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), secrétaire central de l'USS en charge de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100546471> abgerufen werden.